ARRONDISSEMENT DE CLERMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 AVRIL 2024



N°21/2024

Accusé de réception en préfecture 060-216005744-20240405-21-2024-DE Date de télétransmission : 10/04/2024 Date de réception préfecture : 10/04/2024 Le 5 avril deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 22 mars 2024.

PRESENTS: M. Bernard Dubouil, Maire; M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, Mme Yveline Desmedt, Mme Martine Bourgoin, M. Pascal Bourgeteau, M. Christophe Choquet, M. Matthias Matron, Adjoints, M. Bertrand Hamot, Mme Colette Dollez, Mme Béatrice Delamarre, M. Thierry Manfredi, Mme Catherine Delormel, M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Sara Louise Ndi Edima, Mme Marie-Charlotte Vigne, M. Cyril Rousseau formant la majorité des membres en exercice.

<u>ABSENTS REPRÉSENTÉS</u>: Mme Laurette Brunet par Mme Catherine Bonnet, Mme Guylaine Fernandes par M.Pascal Bourgeteau, M.Dominique Rauzier par Mme Béatrice Delamarre, Mme Annie Trézel par Mme Martine Bourgoin, M. Bruno Vasseur par M. Patrick Convers, M. Cédric Desmedt par M. Cyril Rousseau.

ABSENTE EXCUSÉE: Mme Sarah Flagothier.

Secrétaire de séance : Mme Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 22 Nombre de suffrages exprimés : 28

Votes Pour: 28 Votes Contre: 0 Abstentions: 0

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Oise.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de solliciter le Conseil Départemental de l'Oise sur les programmes suivants :

> Réfection piste athlétisme niveau départemental : 1 115 679,67 € HT

Dépense plafonnée à 700 000 € HT Subvention sollicitée : taux 33%

231 000 € HT

> Réfection du terrain de football

445 000 € HT

en gazon naturel

Subvention sollicitée (taux 33%)

146 850 € HT

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Colette DOLLEZ Secrétaire de séance

L. holled

Bernard DUBOUIL Maire de St Just en Chaussée